RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE L'AUDE - 3me circonscription de LIMOUX-CASTELNAUDARY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Lucien MILHAU

FÉDÉRATION de la GAUCHE DÉMOCRATE et SOCIALISTE



Dr Pierre ROUEYLOU

Lucien MILHAU
Député sortant (Socialiste S. F. I. O.)
Ancien Secrétaire général du Conseil Général de l'Aude

Remplaçant éventuel

Dr Pierre ROUEYLOU
Chirurgien (Ancien Conseiller Général)

Citoyennes, Citoyens,

Il nous paraît inutile de présenter longuement Lucien MILHAU que les électeurs de la circonscription de Castelnaudary-Limoux ont déjà élu en 1962.

Né à Laurabuc, il a passé son enfance au cœur du Lauragais dont il connaît parfaitement les problèmes.

Secrétaire général du Conseil Général de 1945 à 1962, il a été pendant 17 ans le conseil et le défenseur de tous les Maires et plus particulièrement des Maires des Communes rurales. Cette fonction lui avait permis de mesurer et de comprendre les difficultés de la vie des agriculteurs et des viticulteurs de sa circonscription.

Dès son entrée au Parlement, il fit partie de la Commission de la Production et des échanges où sont traités les problèmes agricoles et industriels. Ses interventions, tant au sein de la Commission que du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale, lui permirent de défendre, souvent avec succès, les intérêts de ceux qui l'avaient désigné pour les représenter.

Ses qualités intellectuelles, sa rectitude morale, ses convictions républicaines, qui ne furent jamais défaillantes, le rendent digne de continuer à représenter l'arrondissement de Limoux-Castelnaudary.

Sa personnalité si attachante sera heureusement complétée par la présence à ses côtés du Docteur Pierre ROUEYLOU, qui fut en 1945 le plus jeune Conseiller Général de France, par son élection dans le canton de Saint-Hilaire. Pierre ROUEYLOU, chirurgien de talent, dirige avec compétence la clinique qui porte son nom à Quillan.

Socialiste par conviction, républicain de tradition, il est, comme Lucien MILHAU, digne de la confiance des démocrates de l'arrondissement.

Votez Lucien MILHAU.

et pour son suppléant éventuel Pierre ROUEYLOU.

LE COMITÉ ÉLECTORAL

Président : Jacques BERNIES, Maire de Lauraguel, Conseil. Gén. d'Alaigne

Membres :
Antoine COURRIERE, Sénateur, Conseiller Gén., Maire de Cuxac-Cabard.
Emile GORSE, Maire d'Axat, Conseiller Général d'Axat
Madame FAURE, Maire de ROQUEFEUIL
SOULET, Maire de Plaigne
TIRAND, Conseiller Général, Président de la Commission Départementale
TUFFERY, Maire de Castelnaudary, Conseiller Général
TISSEYRE, Conseiller Général de Chalabre
CAPDEVILLE, Conseiller Général de Couiza
LEOTARD, Conseiller Général de Fanjeaux
RAYNAUD, Maire d'Alet
BASTIE, Maire de Nébias
COSTESEQUE, Maire de Verzeille, Conseiller Général de Saint-Hilaire
BONNAFOUS, Maire de Fontiers-Cabardès, Conseiller Général de Saissac
GLEIZES, Maire de Salles-sur-l'Hers, Conseiller Général.

Electrices, Electeurs,

Désigné à l'unanimité par le Congrès de la circonscription Limoux-Castelnaudary, j'ai accepté de demander le renouvellement de mon mandat et de représenter le Parti socialiste dans le sein de la Fédération de la Gauche aux élections législatives du 5 et du 12 mars 1967.

Devant le bilan de faillite du Gaullisme, face aux menaces qui pèsent sur nos libertés, les Socialistes ont compris la nécessité d'unir leurs forces avec celles des républicains groupés dans le Parti Radical et dans les Clubs. Ils ont formé ensemble la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, présidée par François MITTERAND.

J'accepte de défendre et de promouvoir le programme établi par la Fédération, dont je rappelle ci-dessous les options essentielles :

Une SOCIETE de CITOYENS LIBRES :

A la volonté **d'un seul**, nous opposons la volonté de **TOUS.**

Pour mettre fin au pouvoir personnel, nous proposons :

— la suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel.

— un **contrat** entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, **avec retour devant les électeurs** en cas de crise ministérielle.

— la **liberté** de l'information et **l'indépendance** de la Radio-Télévision.

— l'abolition des restrictions du droit de grève et la reconnaissance des syndicats dans l'entreprise.

— l'épanouissement **des libertés communales,** en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

Une ECONOMIE de PROGRES

Afin de développer le bien-être de tous et de répartir équitablement les résultats de la production, nous proposons les mesures économiques et financières suivantes : **un plan démocratique,** discuté de la base au sommet et décidé par le Parlement au début de la législature ; **la nationalisation** des industries de l'Armement

Sur le plan financier : **le relèvement de l'abattement à la base** de l'impôt sur le revenu, payé essentiellement par les salariés ; **la suppression des exonérations** pour les gros revenus et la lutte contre la fraude fiscale ; la **détaxation** des produits de consommation courante ; la taxation des **plus-values capitalistes ; la réforme des droits de succession** au profit des héritages modestes, la **lutte contre la spéculation** sur les terrains à bâtir: la création d'une **Banque nationale d'Investissement.**

Une AGRICULTURE Moderne :

Une politique cohérente doit intégrer l'Agriculture dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs **la parité des revenus.**

Nous proposons : la recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché commun et le développement de l'aide au tiers monde ; la hausse des revenus agricoles, **par la modernisation de la production** et la réforme de la distribution ; **l'exonération de l'impôt sur le revenu** pour les petits exploitants **et la diminution de la TVA** pour les produits nécessaires aux agriculteurs ; le développement de la coopération et de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité etc...) ; la création d'un **Office National de la viande** pour le développement de l'élevage.

En ce qui concerne **la viticulture** : la recherche de l'équilibre entre la production et la consommation du vin par **l'arrêt des importations d'Algérie** ; la fixation d'un **prix social** du vin ; **la diminution des taxes** qui pèsent sur ce produit.

— LA JUSTICE SOCIALE

Le droit au travail exige le **relèvement des salaires**, traitements et retraites, la **réduction de la durée hebdomadaire** du travail, la suppression des **zones de salaires,** le plein emploi afin d'éviter le chômage.

Le droit à la santé exige l'extension et la modernisation des secteurs hospitaliers ;

Le droit au logement : construction de 600.000 logements par an ;

Le droit à la solidarité nationale :

— Respect du **rapport constant** pour **les victimes de la guerre** et **les Anciens Combattants** ;

— **Indemnisation** sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre) **des Rapatriés d'Algérie** ;

— **Abaissement de l'âge de la retraite** et **Relèvement** du Fonds national de solidarité.

— **Augmentation et unification** des allocations familiales.

La Promotion de la Femme :

Respect du principe : à travail égal, salaire égal.

Abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances.

Egalité juridique entre les époux.

— l'EDUCATION NATIONALE :

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie, il est indispensable de **moderniser** et de **démocratiser** l'enseignement.

Il convient donc de prolonger la scolarisation jusqu'à 18 ans

— de revaloriser la fonction enseignante

— de concentrer tous les enseignements dans un grand Ministère de l'Education Nationale ;

— de développer les constructions scolaires

— d'augmenter les bourses

— de respecter la laïcité de l'école.

Pour la Jeunesse :

— Abaissement de la durée du service militaire à 12 mois

— Développement des installations sportives et culturelles (Maisons des Jeunes, Maisons de la Culture).

La Paix :

Pour assurer la paix, nous proposons :

— la renonciation à la force de frappe atomique ; la recherche des moyens d'assurer un **désarmement** général, simultané et contrôlé ; la participation de la France à la **Conférence de Genève** et la signature **des accords de Moscou** sur la cessation des essais nucléaires ; la réunion d'une conférence mondiale sur la **cœxistence pacifique** et **la sécurité collective** ; la construction d'une **Europe des peuples** et l'élection au suffrage universel d'un **Parlement européen** ; une aide internationale au tiers monde.

CITOYENNES, CITOYENS,

L'heure est grave. Les républicains ont le droit d'être anxieux, car la démocratie est menacée par un pouvoir personnel qui tend de plus en plus vers la dictature.

En votant en masse le 5 mars pour le candidat de la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste, vous affirmerez votre volonté de promouvoir une véritable République Sociale.

VIVE LA RÉPUBLIQUE

Pierre ROUEYLOU
Chirurgien, Ancien Conseiller Général

Lucien MILHAU
Député sortant, Ancien Secrétaire Général
du Conseil Général de l'Aude.

Vu : le candidat et le suppléant éventuel